

Chapitre IV

LE MAROC ET LE CONTINENT AFRICAIN

SYNOPTIQUE

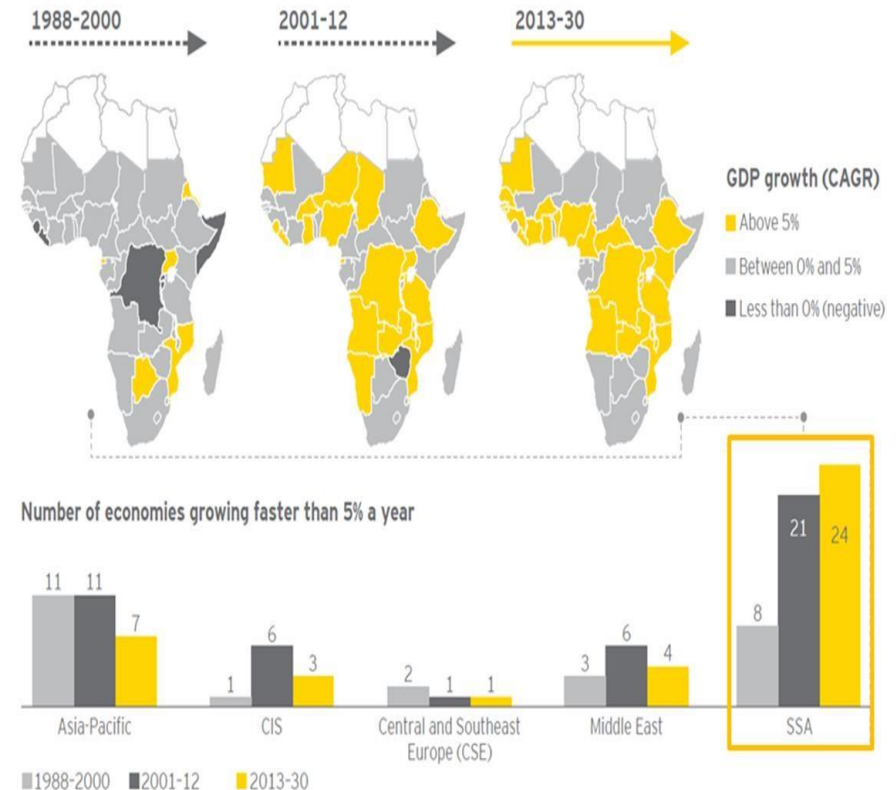
L'Afrique, dont le nombre d'habitants atteindra 2,5 milliards de personnes, à l'horizon 2050, soit plus du quart de la population mondiale, dispose de multiples potentialités qui font du continent africain un enjeu stratégique mondial.

Ce continent constitue un espace géostratégique important où se déploie une vive concurrence entre puissances traditionnelles et émergentes.

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique ont connu un essor depuis l'accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au Trône en 1999.

Le positionnement stratégique du Maroc vis-à-vis de l'Afrique est mû principalement par des considérations de développement du continent. Celles-ci traduisent la ferme volonté du Royaume à accompagner le processus de convergence économique, social et institutionnel de ses partenaires africains, notamment en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Figure 19 : La croissance économique en Afrique subsaharienne



Sources: Oxford Economics database estimates, accessed in August 2014; EY analysis.



LA VISION ROYALE

" ... Il est possible que Notre Continent soit le lieu de beaucoup de promesses ; il est certain qu'il est celui de tous les espoirs. Il est surtout au centre de l'échiquier mondial. Et relever les défis de l'Afrique, c'est agir sur les enjeux géostratégiques internationaux et les changements en cours. **Le temps de l'Afrique est arrivé. Ce siècle doit être le siècle de l'Afrique.**

... Ce sont là autant de défis qu'il appartient à l'Afrique de relever pour assurer son émergence.

19 ans – c'est aujourd'hui l'âge médian en Afrique. Cette jeune génération construira l'Afrique de demain, cette jeunesse contribuera à la paix, à la stabilité et au développement socio-économique du Continent..."

Extrait du Message Royal adressé aux participants à la 5^{ème} édition du Forum Crans Montana de Dakhla du 18 mars 2019

" ... Le Maroc croit à un **co-développement fondé sur la coopération intra-africaine** et la complémentarité économique, sur la solidarité active et la mutualisation des moyens et des efforts. Il s'agit là, somme toute, des conditions inhérentes à toute croissance inclusive, au développement humain et durable de notre continent..."

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la Zone de libre-échange continentale du 21 mars 2018

" ... Il y a un an, le Royaume du Maroc a retrouvé sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle africaine. Depuis, il se réjouit d'avoir contribué, aux actions menées, aux projets initiés et aux réunions tenues, sous l'égide de Notre organisation. Il continuera à **faire siennes les causes nobles du continent** et œuvrera inlassablement pour la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement du continent... "

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 30^{ème} sommet de l'Union africaine du 29 janvier 2018



LA VISION ROYALE

" L'engagement du Maroc à défendre les Causes et les intérêts de l'Afrique ne date pas d'aujourd'hui. C'est plutôt une orientation immuable que Nous avons héritée de Nos Ancêtres, et que Nous continuons à conforter avec assurance et fierté. **L'Afrique a toujours été et demeurera en tête de nos priorités.** Ce qui importe, en définitive, pour nous, c'est de contribuer à son essor et de servir le citoyen africain...".

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple du 20 août 2017

" ... Le Maroc veut **contribuer à l'émergence d'une Nouvelle Afrique** : une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des Nations...".

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 29^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine du 4 juillet 2017

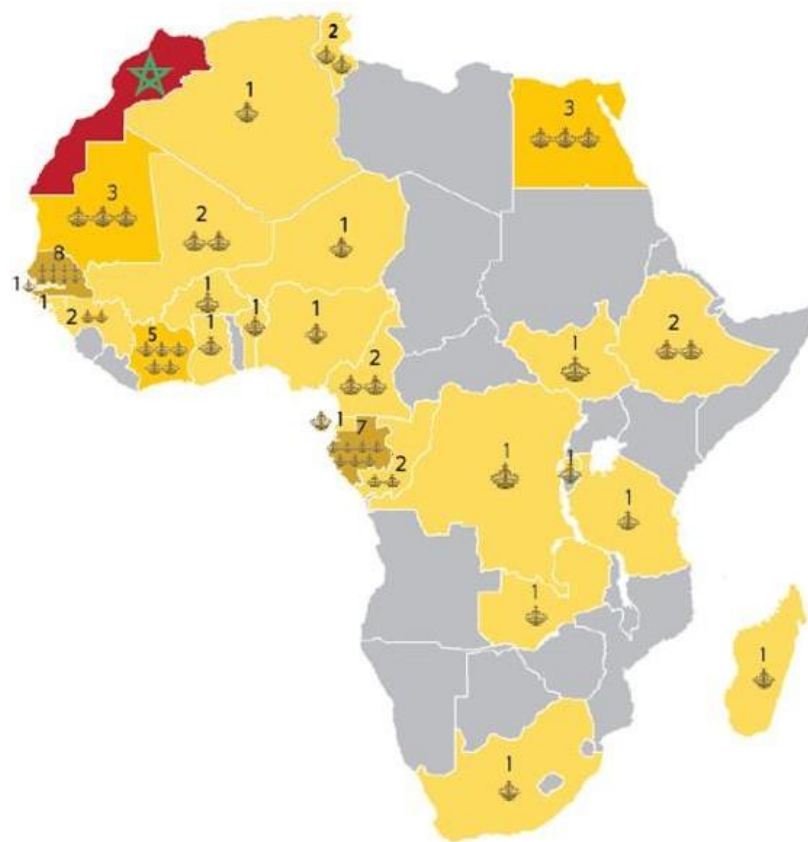
" ... Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! **L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison.**

Je rentre enfin chez Moi, et vous retrouve avec Bonheur. Vous M'avez tous manqué... ".

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 28^{ème} sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba du 31 janvier 2017

LES VISITES ROYALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Figure 20 : Les visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique entre 1999 et avril 2019



APERCU HISTORIQUE

L'histoire de l'appartenance africaine

Au cours du Paléolithique inférieur (environ un million d'années), Homo erectus a peuplé la quasi-totalité du Maroc. C'est sur le site archéologique de Carrière Thomas 1 à Casablanca qu'un outillage datant de cette période a été découvert. De plus, la moitié des fossiles d'Afrique du Nord a été découverte au Maroc.

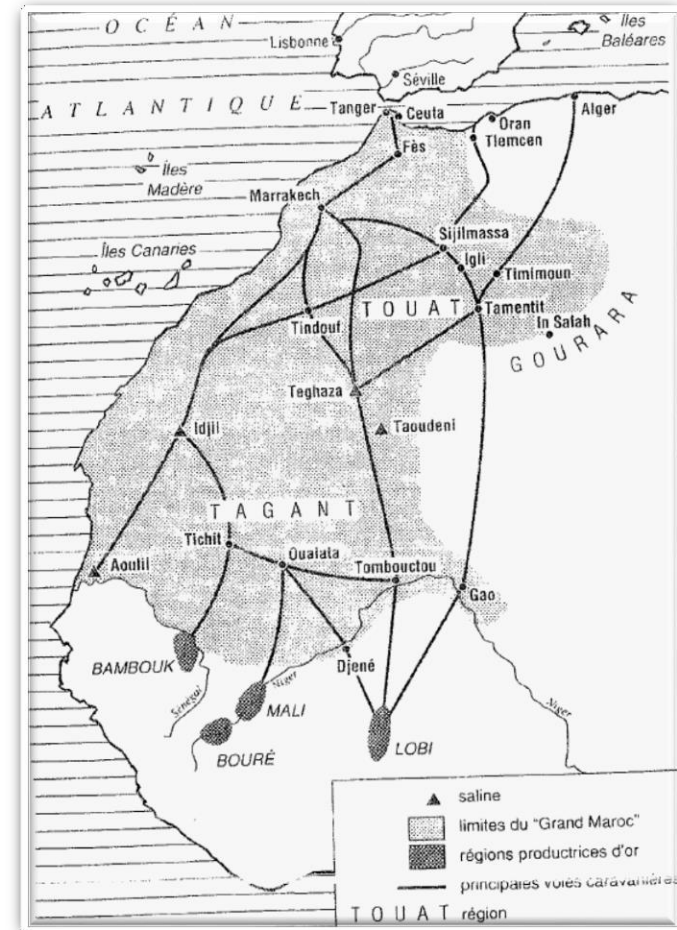
La relation du Maroc avec l'Afrique est restée liée aux transformations qu'a connues le Sahara qui a fait l'objet de mouvements de migration humaine et d'échanges entre le nord et le sud.

Le Maroc a toujours entretenu des relations étroites avec l'Afrique subsaharienne, à travers le commerce caravanier.

- Du XI^{ème} au début du XVIII^{ème} siècle, les dynasties qui se sont succédées ont unifié un espace politique et civilisationnel, centré sur le Maroc et étendu jusqu'au fleuve Sénégal et Niger.
- Le Maroc s'est engagé, depuis son Indépendance, sur la voie du soutien aux mouvements de libération dans le continent africain et de l'appui résolu et solidaire au mouvement de lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.
- Le Maroc est membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui Union africaine), créée en 1963 à Addis-Abéba.

Sahara, espace d'échanges

Figure 21 : Le Maroc au XVII-XVIII^{ème} siècle

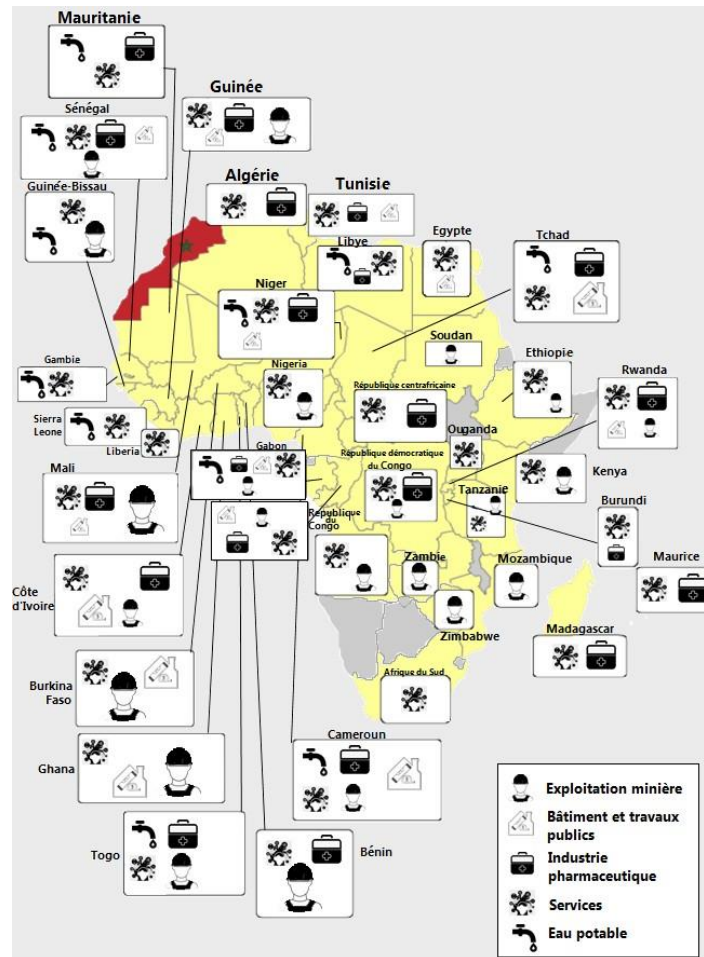


LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE AFRICAINE

- **Union africaine:** le Maroc a réintégré l'organisation continentale en janvier 2017. Déterminé à jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de l'organisation panafricaine, le Royaume a été élu en janvier 2018 pour siéger au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union. Désigné leader de l'Union africaine sur la question des migrations, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a élaboré l'agenda africain pour les migrations.
- **Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)** : le Maroc, qui est membre de la CEN-SAD depuis 2001, y joue un rôle actif. Il a abrité trois réunions du Conseil exécutif de cette organisation.
- **Conférence des pays Africains riverains de l'Atlantique** : elle est née à partir de l'initiative marocaine de la Conférence ministérielle des Etats africains, riverains de l'Atlantique afin de renforcer la coopération sécuritaire et économique et de promouvoir une identité atlantique africaine.
- **Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)** : huit pays d'Afrique de l'Ouest y sont représentés, avec une population de près de 96 millions d'habitants en 2018, selon la Banque Mondiale. Le Maroc a engagé, depuis 2000, des négociations pour l'établissement d'un accord commercial et d'investissement préférentiel avec cette organisation.
- **Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** : membre observateur depuis 2005, le Maroc a demandé l'adhésion à cette communauté en février 2017.

L'IMPLANTATION DES OPERATEURS MAROCAINS EN AFRIQUE

Figure 22 : Les opérateurs marocains en Afrique par secteur d'activité



Source : Traitement IRES des données disponibles en ligne de certains opérateurs marocains ainsi que des données du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

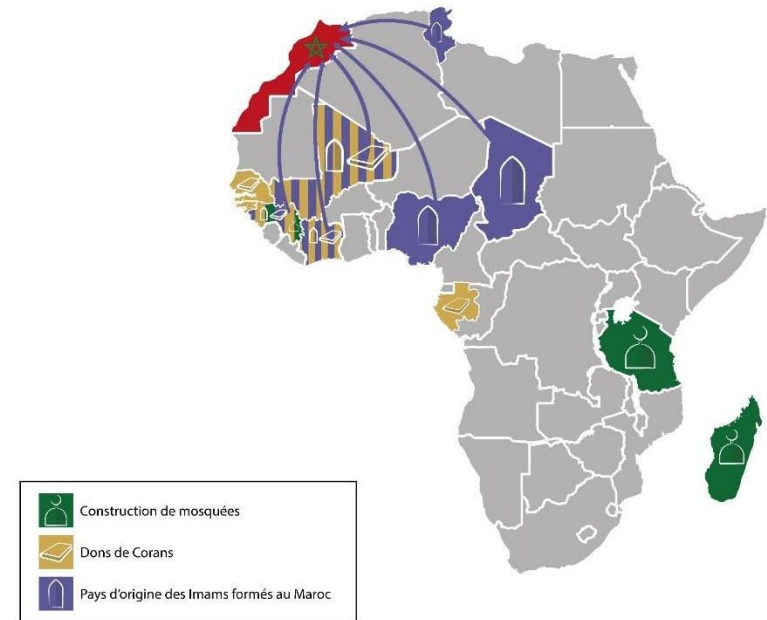
LE MAROC ET LES PAYS AFRICAINS

Le cadre de coopération est riche et en constante évolution : plus de 1000 accords de coopération ont été conclus par le Maroc avec plus de 40 pays, depuis le début des années 2000. A cela s'ajoute le renforcement des liens de coopération avec des regroupements régionaux (UEMOA, CEDEAO).

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique dépassent le simple cadre des relations économiques pour englober des dimensions structurantes : l'aide au développement des pays d'Afrique subsaharienne, la dimension spirituelle de la coopération, l'accueil au Maroc de plus de 25.000 étudiants de 47 pays africains dont une large majorité a bénéficié de bourses marocaines (75% en 2017), la formation de plus de 5.000 cadres du secteur public originaires de 30 pays, la contribution effective du Royaume au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et le lancement par le Maroc d'une stratégie d'immigration, selon une approche humanitaire et des droits de l'Homme.

Le positionnement du Maroc demeure, cependant, polarisé sur l'Afrique de l'Ouest et sur quelques pays d'Afrique Centrale, en raison, notamment, de l'éloignement géographique de ces pays, de leur appartenance à des communautés linguistiques différentes et de l'attitude ambivalente, voire hostile, de certains pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume.

Figure 23: La diplomatie spirituelle entre 1999 et 2017 en direction de l'Afrique



Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

LES ENJEUX POUR LE MAROC EN AFRIQUE

Politiques

- Défense de l'intégrité territoriale du Maroc.
- Développement du réseau diplomatique, notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Est.

Economiques

- Renforcement du positionnement du Maroc en tant que hub régional dans le domaine économique, financier et du transport, mais aussi de l'éducation et de la recherche scientifique.
- Développement des investissements marocains en Afrique et leur sécurisation.

Sécuritaires

- Lutte contre les menaces transnationales (terrorisme, piraterie maritime, trafic d'armes...) en privilégiant une approche multilatérale et rôle actif du Royaume du Maroc au sein du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.
- Renforcement des capacités des Etats sahéliens face aux risques suscités par les mouvements séparatistes.

Culturels et humains

- Valorisation de l'héritage culturel commun.
- Transfert du savoir et du savoir-faire en matière de mise en œuvre de projets de développement humain.
- Consolidation des actions de diplomatie spirituelle en Afrique.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE

VISION GLOBALE

- **Réunir les conditions pour un développement durable des relations du Maroc avec l'Afrique**, à travers le renforcement des capacités compétitives de l'offre exportable marocaine, la poursuite de la diversification à l'international des groupes marocains en Afrique, le choix de modes d'insertion appropriés dans l'économie africaine et la création de joint-ventures avec les firmes étrangères.
- **Rénover et renforcer les instruments de promotion économique du Royaume en Afrique**, en instaurant un nouveau cadre institutionnel de relations économiques et financières avec les pays africains, en développant les moyens directs de transport terrestre, maritime et aérien à destination des partenaires du Maroc et en dotant les missions économiques des ambassades marocaines des moyens d'action nécessaires.
- **Consolider la position du Maroc en tant que hub régional** dans les domaines de la finance, des transports et de la formation universitaire et professionnelle. Le Maroc devrait tirer profit de sa position de trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, en renforçant son rôle dans les processus de dialogue et de coopération Afrique-Europe, en participant à l'édification de chaînes de valeur entre les deux continents et en approfondissant la coopération triangulaire dans les secteurs socioéconomiques, à fort impact sur le développement de l'Afrique.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE (2)

AXE AFRIQUE DE L'OUEST

- **Intensifier la coopération sécuritaire pour contenir la prolifération de la menace terroriste et criminelle en Afrique de l'Ouest et l'insérer dans le cadre d'une réponse commune** : Pour ce faire, il faudrait accroître les capacités des pays vulnérables, moyennant des mécanismes de financement offerts dans le cadre de la coopération régionale et internationale et opérer un transfert des compétences pour améliorer la gouvernance sécuritaire. Au-delà de la façade atlantique, cette coopération devrait cibler aussi les zones limitrophes qui constituent des foyers de tensions, notamment la région sahélo-saharienne.
- **Etendre la coopération du Maroc avec les pays d'Afrique de l'Ouest aux pays d'Afrique australe riverains de l'Atlantique**, selon une logique qui associe la dynamique des investissements, le développement des échanges commerciaux et le renforcement des capacités de développement des partenaires africains. La priorité devrait être accordée à des domaines structurants dont, notamment, celui de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et des infrastructures portuaires.
- **Mettre à contribution les acteurs non gouvernementaux pour créer des relais de coopération durables dans la partie sud de l'Atlantique** : Cela est primordial pour favoriser la compréhension mutuelle et l'appropriation des enjeux communs. A ce titre, il serait opportun de créer un réseau transatlantique de chambres de commerce et d'industrie, permettant d'encourager les relations entre les opérateurs économiques relevant de cet espace et de mettre en place une plateforme d'ONG pour densifier les échanges humains et culturels.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE (3)

AXE AFRIQUE AUSTRALE ET AFRIQUE DE L'EST

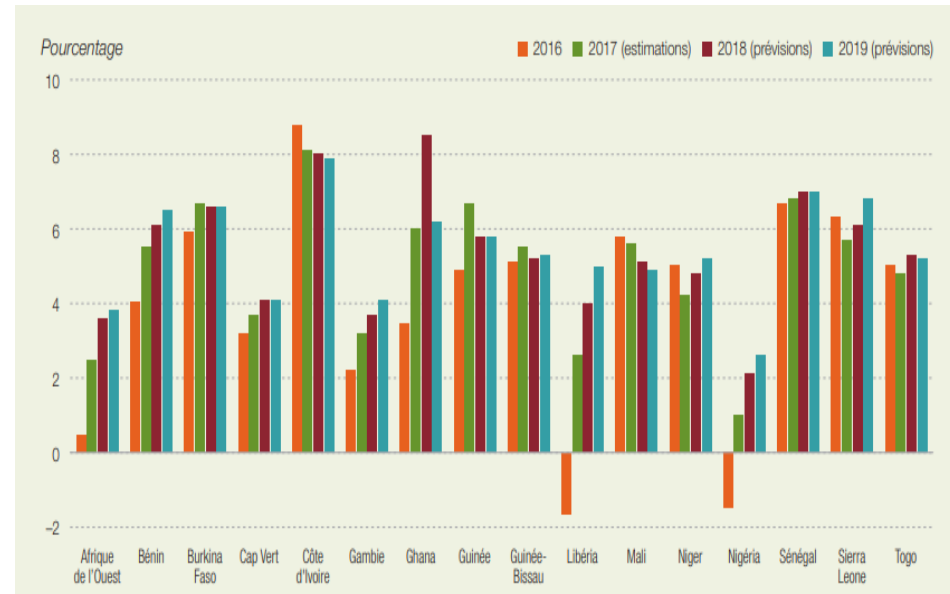
- **Faire de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est l'une des priorités de la politique étrangère marocaine** et ce, pour des considérations liées à la défense de la question nationale et au besoin de mobiliser le potentiel de coopération économique avec les pays de ces deux régions. Pour ce faire, une nouvelle approche de coopération, adaptée aux spécificités de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est s'avère incontournable. Elle devrait cibler les partenaires devant constituer des clés d'entrée dans les deux régions, insérer la coopération dans un cadre multilatéral et mettre l'accent sur les questions économiques.
- **Doter le Royaume d'une politique de communication appropriée, en direction des pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est** pour combler le déficit d'information sur le Maroc et véhiculer un discours apaisé, à destination de ces deux régions, tout en mobilisant les acteurs de la société civile pour renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples.
- **Renforcer la coopération scientifique et technique**, en encourageant la collaboration entre les universités marocaines et celles des pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est, y compris par le biais d'un programme de mobilité circulaire des étudiants et du personnel de la recherche des deux parties et en créant un fonds, dédié à la coopération technique dont le financement pourrait être assuré partiellement, à travers la mobilisation des instruments régionaux et/ou internationaux.

FOCUS: LA DEMANDE D'ADHÉSION DU MAROC À LA CEDEAO

Plus de la moitié des Visites Royales en Afrique et des accords de coopération liant le Maroc à son continent a été conclue avec les pays de la CEDEAO. Une région qui constitue l'espace d'appartenance naturel du Royaume. La demande d'adhésion du Maroc à la CEDEAO relève de cette volonté de renforcer l'intégration des pays africains dans la droite ligne de la constitution de la zone de libre-échange continentale, voulue par l'Union africaine (presque l'ensemble des pays africains ont signé l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine) :

- Du point de vue économique, l'adhésion à la CEDEAO offre une opportunité d'expansion pour l'économie marocaine. Cette communauté regroupe une population de plus de 330 millions. Le taux de progression du PIB projeté y serait de 3,6% en 2018, selon les données de la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement. En 2016, 35,5% des exportations du Royaume vers l'Afrique étaient dirigées vers la CEDEAO.
- Du point de vue social, la mobilité accrue entre les territoires renforce l'intégration culturelle et facilite la consolidation d'une identité plus large et plus ouverte. A ce titre, La nouvelle politique marocaine d'immigration et d'asile, prônée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, pourrait constituer un modèle de gestion de la libre circulation humaine dans cet espace et, partant, faciliter l'intégration du Maroc et renforcer les liens entre les diverses communautés qui le constituent.

Figure 24 : Croissance du PIB réel en Afrique de l'Ouest

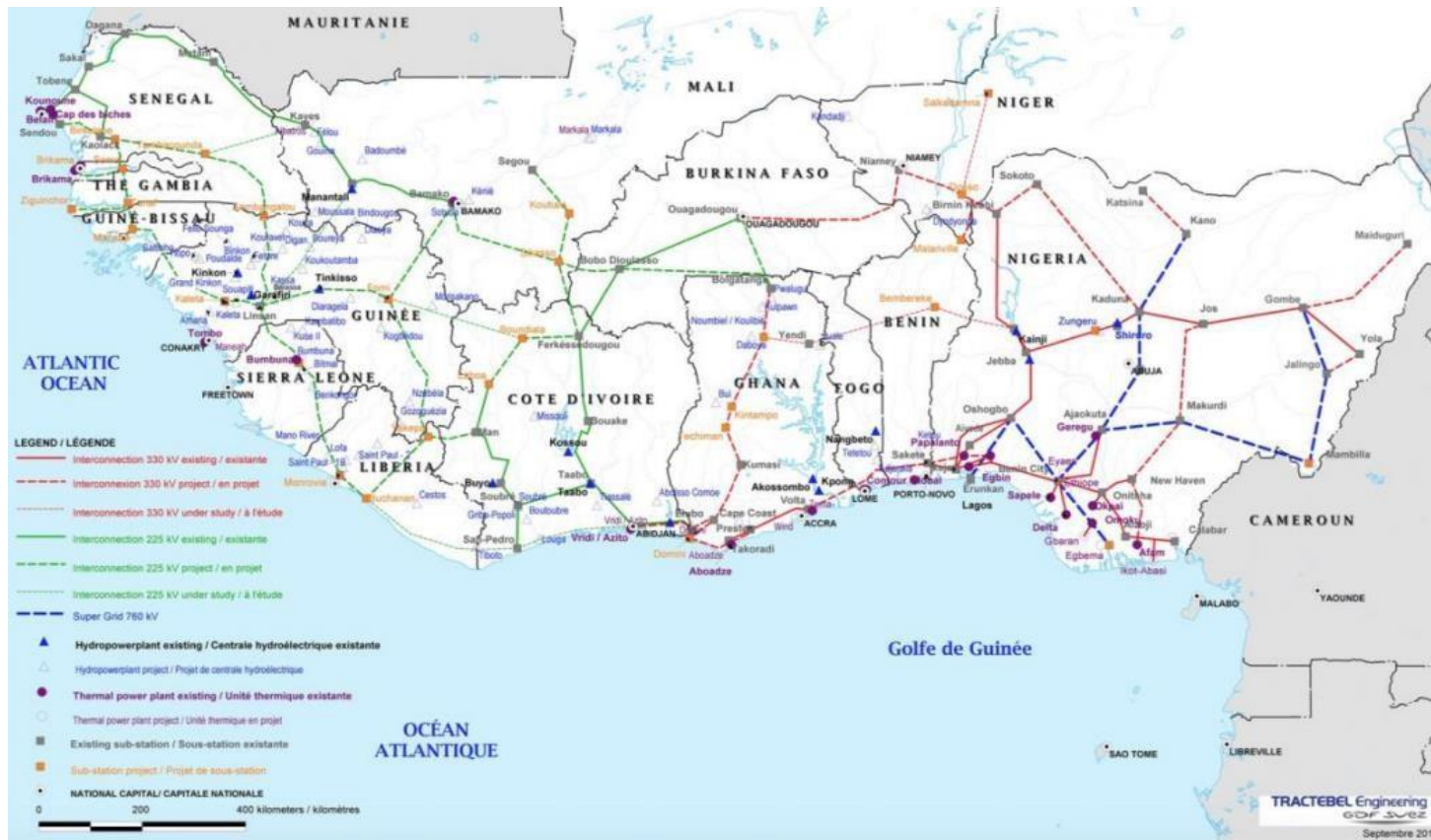


Source: Banque africaine de développement. Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, 2018

FOCUS: LA DEMANDE D'ADHÉSION DU MAROC À LA CEDEAO (2)

- L'adhésion du Maroc à cette communauté, en mutualisant les actions des pays membres, aurait des retombées bénéfiques dans le domaine énergétique. Elle permettrait de créer les conditions favorables pour instituer un marché énergétique régional et pour développer à la fois la coopération à long terme dans le secteur de l'énergie, la libre circulation de l'énergie et l'intensification des échanges frontaliers.

Figure 25 : Système d'échange d'énergie électrique ouest africain: réseaux actuels et projets d'interconnexion



Source: Nigeria Electricity System Operator

FOCUS: LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

LE MAROC, PARTENAIRE DES NATIONS AFRICAINES

Les relations entre le Maroc et les autres pays africains ont toujours été dominées par une coopération multiforme :

- Historiquement, le Maroc a toujours été un partenaire commercial privilégié des pays africains. Cette tendance a connu une forte accélération conformément à la Volonté Royale de renforcer les liens avec le continent. Aujourd'hui, le Royaume du Maroc est le premier investisseur africain en capitaux et le troisième investisseur sur le continent. Il est également l'investisseur africain le plus prolifique en nombre de projets. Les entreprises marocaines sont implantées dans dix-huit pays africains et ce, dans de nombreux secteurs tels la banque, le BTP, les télécoms ou les industries agricoles.
- Sur le plan diplomatique, le Maroc dispose de représentations dans trente-six pays africains. Trente groupes d'amitié rassemblent les parlementaires marocains à leurs homologues des autres pays africains.
- Pôle culturel et spirituel du continent, le Royaume a maintenu, au cours de l'histoire, des liens étroits avec les communautés musulmanes d'Afrique. Promoteur d'un Islam modéré, le Maroc apporte un soutien aux différents ordres soufis du continent, finance la construction de mosquées et effectue des dons de livres du Coran. Il forme des Imams d'Afrique et d'ailleurs au sein de l'Institut Mohammed VI pour la formation des Imams, des Morchidines et des Morchidates. Enfin, la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, créée en 2015, œuvre, pour sa part, à coordonner les efforts des oulémas musulmans d'Afrique, à faire connaître les valeurs de l'Islam tolérant et à revitaliser le patrimoine culturel islamique africain.

FOCUS SUR LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

L'ACTION DU MAROC EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA STABILITE EN AFRIQUE

- Le Maroc est aujourd'hui le troisième contributeur en effectifs à la **mission des Nations Unies en République Centrafricaine**. Les Forces Armées Royales constituent en outre le huitième contingent sur 56 de la mission des Nations Unies en **République Démocratique du Congo**, présent dans ce pays depuis 1960.
- Sur le plan diplomatique, le Royaume a œuvré en tant que médiateur dans différentes crises africaines, comme au sein de **l'Union du fleuve Mano** ou plus récemment au **Mali**. Le rôle du Maroc dans l'aboutissement des pourparlers de Skhirat, entre **les parties libyennes**, a par ailleurs été salué par la communauté internationale.
- Solidaire, le Maroc a toujours été présent lors de différentes crises humanitaires affrontées par ses homologues africains. Le Royaume a ainsi participé à des opérations humanitaires au **Niger**, au **Sénégal**, au **Gabon** et en **Gambie**. Il a, par ailleurs, délivré des aides humanitaires partout où les citoyens africains en éprouvaient le besoin : au Mali, mais également en **Côte d'Ivoire**, en **Gambie**, en **Sierra Leone** et plus récemment au **Soudan du Sud**. A cela s'ajoutent les dons médicaux réguliers du Royaume au bénéfice de plusieurs pays africains.

Au sein de l'Union africaine, le Maroc est résolu à mettre six décennies d'expérience dans les domaines politique, diplomatique, économique, militaire et scientifique au service du développement autonome de l'Afrique. La contribution du Maroc renforcera significativement la capacité de l'Union africaine à donner corps à sa devise : "*Des solutions africaines aux problèmes africains*".

FOCUS SUR LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

LE MAROC, ACTEUR DE LA REFORME DE L'UNION AFRICAINE

L'Union africaine a succédé à l'Organisation de l'unité africaine en 2002. Son acte constitutif illustre la volonté des Etats africains de créer une Organisation plus autonome, plus dynamique et en mesure d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains.

Cependant, la dépendance financière et la fragmentation institutionnelle ont entravé l'action de l'Union africaine, l'empêchant de réaliser ses objectifs. En janvier 2017, l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernements a décidé d'entreprendre une réforme institutionnelle profonde de l'Union dans l'optique de remédier durablement à ses défaillances.

Le Royaume du Maroc, dans la continuité de son engagement pour l'avenir du continent africain, est résolu à prendre une part active dans cette réforme qui, de par son ampleur et sa portée, est porteuse d'enjeux majeurs et de défis de plusieurs ordres qui appellent une approche pragmatique et transversale.

Figure 26 : Drapeau de l'Union africaine



FOCUS SUR LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

LE MAROC, ACTEUR DE LA REFORME DE L'UNION AFRICAINE (2)

- **Financement de l'Union:** dans le cadre de la réforme, le principe d'une taxe sur les importations, formulé par l'économiste Donald Kaberuka, a été approuvé par l'Assemblée des Chefs d'Etats. Membre de l'Organisation mondiale du commerce, le Maroc pourrait accompagner ses homologues africains dans la mise en place de cette taxe. En outre, fort de ses expériences en matière de libre échange, le Royaume pourrait contribuer activement à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine.
- **Paix et sécurité:** pour renforcer les capacités de l'Union en la matière, une refonte de l'Architecture africaine de paix et de sécurité est nécessaire. En particulier, il serait opportun de modifier le mode de prise de décision au sein du Conseil de paix et de sécurité dont le Maroc est membre et, également, de clarifier les relations entre l'Union africaine et les coalitions contingentes actives dans diverses régions africaines.
- **Communautés économiques régionales:** les prérogatives de ces communautés ont connu un fort élargissement au cours des dernières décennies. Il est donc nécessaire, dans le cadre de la réforme en cours, de clarifier la répartition des compétences entre l'Union et ces communautés et, par ailleurs, de repenser le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'intégration africaine.